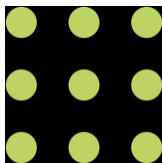


LE SOLAIRE : BILAN ET PERSPECTIVES À GENÈVE





PLAN DIRECTEUR DE L'ENERGIE

› Des objectifs ambitieux mais réalistes :

OBJECTIF Accompagner les acteurs du territoire et adapter les conditions-cadres pour déployer 100 GWh/an de solaire thermique et 350 MWc de photovoltaïque d'ici à 2030.



›2023

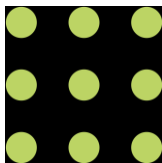
Atteindre 120 MWc de capacité de production photovoltaïque et 40 GWh/an de solaire thermique.



›2030

Atteindre 350 MWc de capacité de production photovoltaïque et 100 GWh/an de solaire thermique.





PLAN DIRECTEUR DE L'ENERGIE :

PLAN D'ACTION

La stratégie solaire visant à développer cette ressource doit être redéfinie (conditions de rachat de l'électricité, modalités de mise en œuvre des coopératives et des certificats de production, règles d'autoconsommation et de subventionnement...).

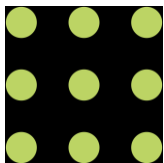
Pour le solaire photovoltaïque (doubler la puissance installée d'ici à 2023), cette stratégie implique notamment de:

- Accompagner les propriétaires immobiliers (financement, appels d'offres groupés, aides financières, tarif de rachat...).
- Engager des études prospectives et étendre le cadastre solaire à l'échelle du Grand Genève (projet INTERREG G2 solaire).
- Développer l'innovation et la R&D (installations photovoltaïques intégrées au bâti, tuiles solaires, panneaux solaires hybrides, etc.).
- Favoriser la mise à disposition de surfaces de toit (droit de superficie ou autres) pour créer des installations solaires (mutualisées ou non).

- Développer les synergies entre photovoltaïque et toitures végétalisées.
- Assurer une meilleure coordination avec la protection du patrimoine et clarifier les engagements de l'État en ce qui concerne l'exemplarité de son action.
- Développer l'accès aux centrales de production participatives pour ceux qui n'ont pas accès à la propriété.
- Imposer le monitoring de la production photovoltaïque (y compris l'autoconsommation).

Pour le solaire thermique (eau chaude sanitaire), il s'agit de:

- Accompagner les propriétaires et améliorer la communication auprès des corps de métier concernés.
- Imposer le monitoring de la production solaire thermique.



QUELQUES ACTIONS SPÉCIFIQUES

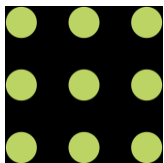
Guide pour les installations solaires à Genève

- › Accompagner le développement de l'énergie solaire dans le canton
- › Expliciter le cadre légal et réglementaire dans lequel il doit s'opérer
- › Clarifier les obligations, procédures et règles à respecter
- › Connaître les contraintes relatives à la protection du patrimoine
- › Connaître les dispositifs d'accompagnement et les aides à disposition

Public cible : propriétaires immobiliers et leurs mandataires



Lien de téléchargement :
www.ge.ch/document/30384



QUELQUES ACTIONS SPÉCIFIQUES

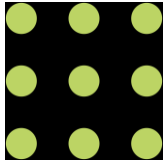
Cadastre solaire

- Le cadastre solaire du Grand Genève estime le potentiel mensuel et annuel de production énergétique solaire (thermique et électrique) sur les toitures des bâtiments de l'ensemble de l'agglomération franco-valdo-genevoise
- But : renseigner les propriétaires sur l'opportunité de mettre en œuvre des capteurs sur leurs toitures



→ Estimez le potentiel en 3 clics :



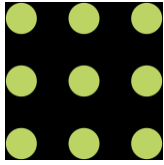


QUELQUES ACTIONS SPÉCIFIQUES

Appel d'offres groupé (AOG)

- › Dispositif mise en œuvre en 2021 à destination des communes
- › Sensibiliser, informer et accompagner les propriétaires de villas et de petites PPE pour installer du photovoltaïque sur leur toit, via un achat groupé
- › Dispositif proposé par l'OCEN et SIG (GEnergie), porté par une commune (ou un groupement de communes), mis en œuvre par un bureau d'ingénieurs spécialisé



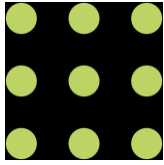


QUELQUES ACTIONS SPÉCIFIQUES

Green Deal Solaire

- Identifier un nombre restreint de toiture permettant d'atteindre entre 10 et 30% des objectifs du PDE, ainsi que 5 projets d'infrastructures et agrivoltaïques
- Réunion des acteurs susceptibles de réaliser ces projets (propriétaires, cabinets d'étude, société de services énergéticiens, ...)



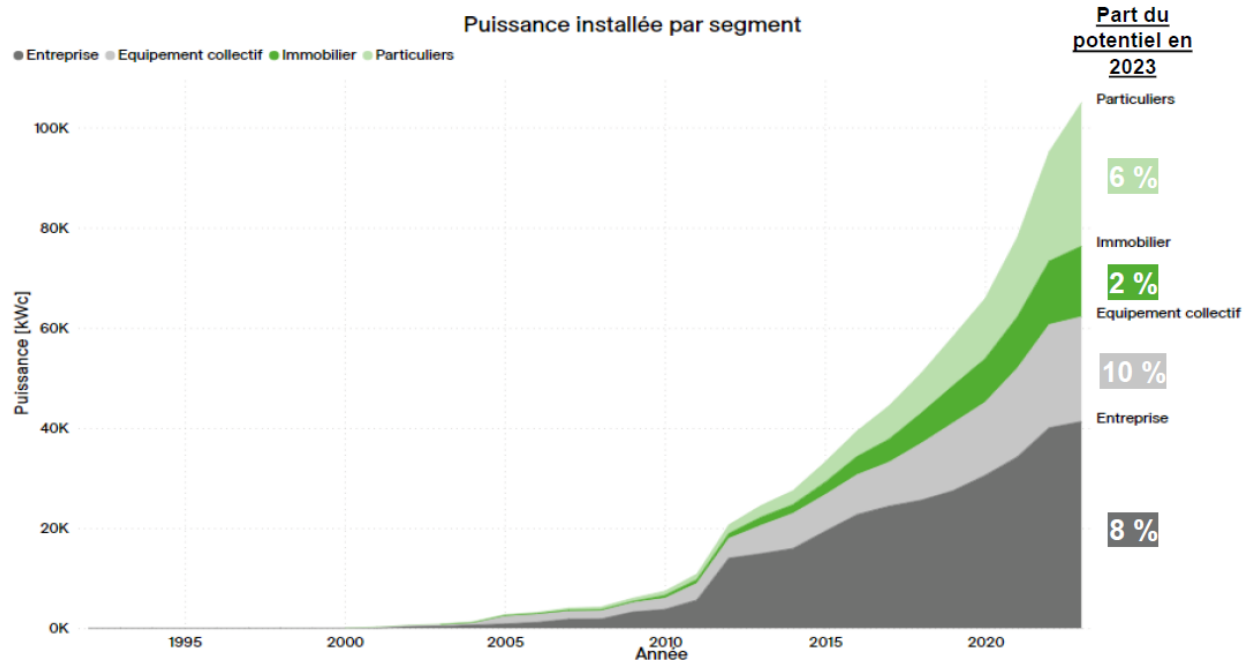


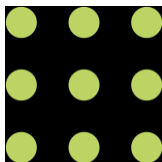
QUELQUES ACTIONS SPÉCIFIQUES

Genèvoltaïque

- › Inciter le secteur immobilier à exploiter son potentiel solaire
- › Accompagner 20 grands propriétaires et régies

- Potentiel de 590 MWc sur le segment immobilier

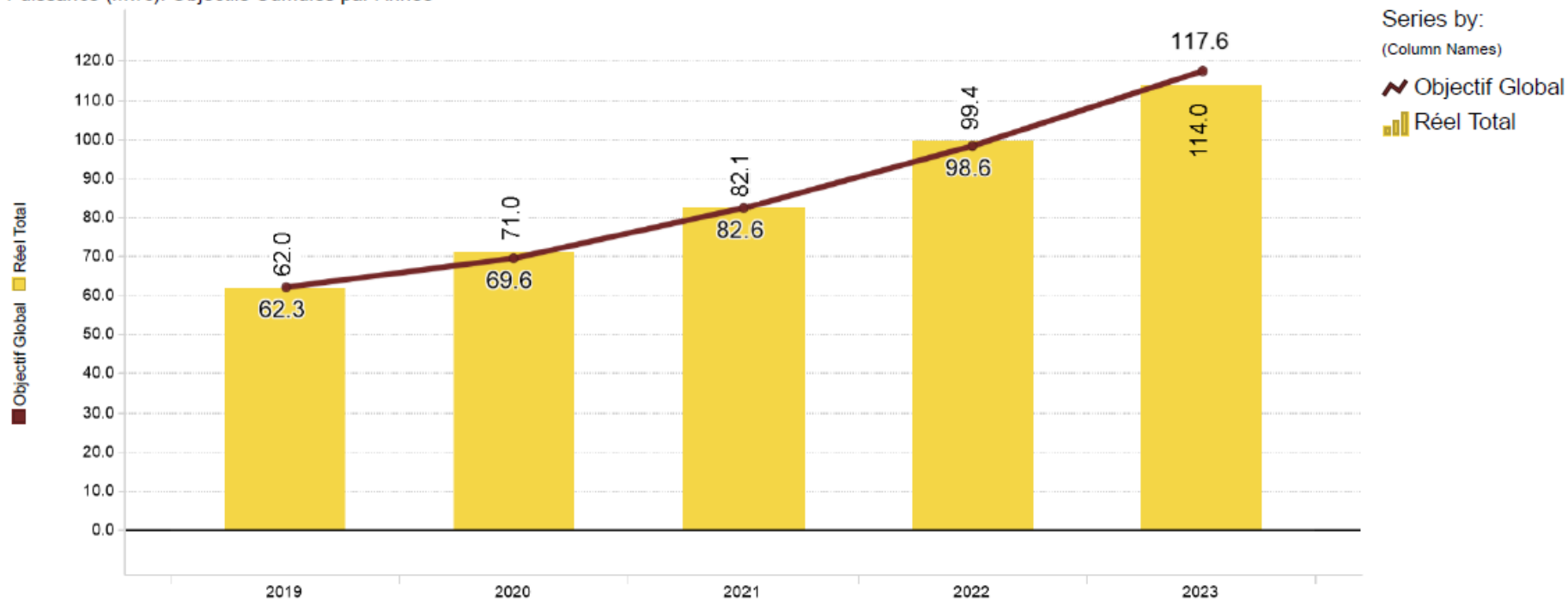


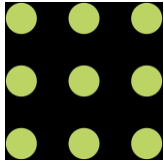


PV - PUISSANCE INSTALLÉE

Objectifs vs Réels

Puissance (Mwc): Objectifs Cumulés par Année





AIDES FINANCIÈRES

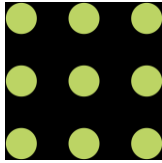
- › Programme commun de subvention Etat de Genève et SIG : GEnergie

[Accueil | Genergie \(ge-energie.ch\)](#)

- › Fonds énergie des collectivités publiques

Les collectivités publiques qui souhaitent prendre des mesures d'optimisation énergétique peuvent bénéficier de mesures d'encouragement prévues par la Loi instituant deux fonds : [formulaire de demande](#)

Ces aides sont complémentaires aux subventions fédérales et cantonales.



Merci de votre attention

Plus d'informations
frederic.gillet@etat.ge.ch

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
Genève s'engage, **maintenant.**